

**L'usage de la violence comme d'un instrument de guerre n'est pas, comme on tend parfois à le réduire, le seul fait de la structure étatique. Comme l'État, les organisations non étatiques pensent, élaborent et mettent en œuvre la violence, loin d'une simple réponse émotionnelle et irrationnelle.**

La violence armée est alors un outil à part entière, mis au service de la réalisation des objectifs du groupe. Si cette « violence » n'est pas le centre de notre propos ici, on s'intéresse en revanche à l'entité qui s'en saisit et l'organise à ses fins. Mais pour appréhender le phénomène des organisations armées, il apparaît d'abord essentiel de comprendre ce qu'est une « organisation », d'en rechercher une définition précise et surtout affranchie de l'usage commun utilisant le terme de manière générique. Une première réponse nous vient de la sociologie des organisations dont les concepts, s'ils sont bien souvent élaborés à partir de l'observation du monde du travail et de l'entreprise, peuvent être transposés à d'autres entités considérées dans des réalités différentes. On peut se référer à un ouvrage de Philippe Bernoux dans lequel il articule une présentation détaillée de cette branche de la sociologie à des cas d'études concrets. L'organisation, définie comme un « construit humain », est envisagée sous l'angle de « l'analyse stratégique par l'acteur ». Ainsi, les individus, non pas considérés en tant qu'individus, mais plutôt en tant qu'acteurs (menant une « action »), tout en interagissant et en étant interdépendants, poursuivent une stratégie qui leur est propre et qu'ils mènent en conciliation avec les objectifs du groupe. Enfin, si l'organisation réagit et s'adapte aux variations et contraintes de son environnement, en aucun cas, elle ne doit être considérée comme une simple réponse à celui-ci, elle est bien une construction autonome qui a un fonctionnement unique.

#### **Extrait de l'introduction**

**Alix LE MOIGN** est doctorante en sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Le sujet de sa thèse porte sur l'étude des structures organisationnelles des groupes armés non-étatiques et considère : leur fonctionnement interne, l'usage qu'ils font (ou non) du territoire qui les environne, le degré d'internationalisation de leurs soutiens extérieurs, et la relation qu'ils entretiennent avec les autorités politiques officielles si celles-ci sont encore en place.